



Cotisation 2015-2016

L'Unité recrute des louveteaux!
Parlez-en autour de vous!

Chers parents,

Afin de couvrir l'assurance offerte par la Fédération "Les Scouts", l'affiliation à la Fédération ainsi qu'une petite participation aux frais de l'Unité, le paiement d'une **cotisation annuelle** vous est demandé.

Le montant de cette cotisation est calculé en fonction du nombre d'enfants *domiciliés à la même adresse* inscrits à la Fédération Les Scouts ou à la Fédération des Guides Catholiques de Belgique (GCB).

La cotisation est une des seules rentrées d'argent de notre Unité. L'argent dont nous disposons est utilisé à mutualiser des coûts (locaux, matériels, événements...), à prendre en charge les cotisations de solidarité et à payer des formations aux animateurs. Un budget vous sera bientôt présenté.

Si vous avez un enfant dans l'Unité Scoute St-Louis et aucun autre enfant chez Les Scouts ou à la GCB:

-> la cotisation est de 60€ pour votre enfant.

Si vous avez deux enfants chez Les Scouts ou à la GCB:

-> la cotisation est de 50€ par enfant inscrit à l'Unité Scoute St-Louis.

Si vous avez trois enfants ou plus chez Les Scouts ou à la GCB:

-> la cotisation est de 40€ par enfant inscrit à l'Unité Scoute St-Louis.

Merci de bien vouloir effectuer le virement avant le 15 octobre 2014 sur le compte 732-0206984-37 avec en communication les NOM, Prénom et section de votre enfant (ex: REMY Georges, Eclaireur).

Aucun frais ne doit jamais empêcher un enfant de participer aux activités scoutées. Le cas échéant, contactez un membre du Staff d'Unité afin que nous trouvions une solution en toute discrétion.

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information concernant les cotisations, les assurances, les frais de fonctionnement de l'Unité et le "contrat d'animation".

Bien à vous.

Anne Salaün
pour le Staff d'Unité